

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Pharmacie hospitalière et pharmacie privée : Un écart de rémunération insoutenable et répulsif

(Montréal, le 31 août 2010) – L'écart salarial sévère qui sépare les pharmaciens des hôpitaux de ceux des pharmacies privées freine considérablement l'intérêt des candidats pour la pharmacie hospitalière. C'est ce qu'indique un récent sondage de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) mené auprès des étudiants du programme de maîtrise en pharmacie d'hôpital.

Plus précisément, 44 % des répondants affirment avoir hésité à s'inscrire au programme de maîtrise en pharmacie d'hôpital à cause de cet écart salarial de l'ordre de 30 %.

Problème additionnel : 75 % des répondants n'envisagent pas consacrer la totalité de leur future pratique à la pharmacie hospitalière, mais plutôt de travailler comme salariés en hôpital (surtout), tout en pratiquant en pharmacie privée à temps partiel.

« Ces données émanent d'un sondage mené auprès d'étudiants qui étaient déjà favorables à la pratique hospitalière. Si près de la moitié d'entre eux ont hésité à choisir cette pratique, imaginez ce qu'aurait révélé un tel sondage effectué auprès des étudiants au baccalauréat en pharmacie qui optent massivement pour la pratique privée! Clairement, ne cherchons pas pourquoi les universités ne parviennent pas à combler les 70 places disponibles à la maîtrise en pharmacie hospitalière – avec bourse – alors que 360 étudiants graduent du baccalauréat chaque année », a déclaré M^{me} Linda Vaillant, directrice générale de l'A.P.E.S.

Un écart qui se creuse

Des données qui circulent depuis plusieurs mois déjà montrent que l'écart salarial, évalué à quelque 30 % pendant plusieurs années, atteindrait maintenant environ 45 % à la faveur des pharmacies privées. Notamment, les résultats d'une enquête de *L'actualité pharmaceutique* et de *Drugstore Canada*¹ donnent un taux moyen de 49,90 \$ l'heure en pharmacie privée, comparativement à 33,88 \$ l'heure pour un pharmacien débutant en milieu hospitalier.

« Cet écart salarial intolérable est une cause directe du désintéressement des jeunes à la pratique de la pharmacie d'hôpital. Comment pourrait-il en être autrement alors que de nouveaux pharmaciens gagnent jusqu'à deux fois plus comme salariés en pharmacie privée? », de poursuivre M^{me} Vaillant.

Rappelons par ailleurs que les étudiants qui se destinent à la pharmacie hospitalière réalisent une maîtrise, soit deux années d'études de plus.

Autres précisions sur le sondage de l'A.P.E.S.

Le sondage de l'A.P.E.S. a été effectué en ligne du 31 mai au 14 juin dernier, auprès de 122 étudiants ayant soit débuté le programme de maîtrise en pharmacie hospitalière au printemps 2010 ou complété leur première année. Ce sondage avait pour but de mieux cerner les raisons qui motivent le choix de réaliser cette maîtrise et de connaître les projets professionnels de ces résidents. Sur un bassin de 122 étudiants, 61 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 50 %.

¹ *L'actualité pharmaceutique* et *Drugstore Canada* sur les tendances et perspectives en pharmacie au Canada, 15^e édition.

Toujours selon ce sondage

- seulement 25 % des répondants disent envisager de mener leur future pratique en milieu hospitalier uniquement;
- près de la moitié des répondants (49 %) ont entre autres indiqué, comme facteur les ayant motivés à faire leur maîtrise en milieu hospitalier, vouloir se « garder les portes ouvertes », soit « avoir le choix d'exercer en milieu hospitalier, en officine ou en industrie après leurs études ».

« La nouvelle génération de travailleurs est mobile. Elle n'hésite pas à faire des choix en fonction de ses intérêts. Il est grand temps d'en tenir compte si l'on veut assurer la relève en pharmacie hospitalière », a conclu M^{me} Vaillant.

Pénurie sévère

Rappelons qu'il manque environ un pharmacien sur cinq dans les établissements hospitaliers du Québec, soit une pénurie de l'ordre de 20 %. Cette pénurie est considérée de 4 à 5 fois plus sévère, toutes proportions gardées, que la pénurie d'infirmières. La pénurie de pharmaciens hospitaliers se vit en région comme dans les grands centres urbains.

Par conséquent, le pourcentage d'heures supplémentaires effectuées par les pharmaciens d'hôpitaux est en croissance. De 5,35 % de la masse salariale des pharmaciens hospitaliers en 2006-2007, ce pourcentage est passé à 6,46 % en 2007-2008 selon les données du ministère de la Santé et des Services sociaux. En comparaison, les infirmières ont effectué 5,15 % d'heures supplémentaires en 2007-2008.

La pénurie entraîne par ailleurs une diminution des heures d'ouverture de la pharmacie centrale des établissements, où sont obligatoirement validées et vérifiées toutes les ordonnances prescrites aux patients hospitalisés. Il peut donc en découler des délais dans la vérification des ordonnances.

Elle oblige également le retrait de pharmaciens de certaines unités de soins (par exemple l'urgence, les soins intensifs, la psychiatrie, etc.) et de cliniques ambulatoires (cliniques de traitement du diabète, d'insuffisance rénale et d'oncologie). Le rôle des pharmaciens y est, notamment, d'élaborer le profil de consommation de médicaments d'un patient à son arrivée, de collaborer au choix des médicaments avec les médecins, d'initier, de suivre et d'ajuster des thérapies médicamenteuses. Les pharmaciens sont le bras droit des médecins en matière d'usage des médicaments.

La pénurie génère aussi une hausse du recours aux services de pharmaciens dépanneurs. L'enquête annuelle de l'A.P.E.S. auprès des départements de pharmacie des hôpitaux révélait au printemps dernier qu'entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, 55 % des départements de pharmacie répondants ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs pour assurer des soins et services pharmaceutiques, pour un total de 9887 jours de dépannage durant cette période, en hausse de 24 % par rapport à l'année précédente (7986 jours de dépannage).

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1360 pharmaciens œuvrant dans quelque 125 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux – CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : France Bouffard
Sphère Communication
514 286-2772 poste 10 / cell. 514 718-4811